



Pension alimentaire et apprentis mineur

Par **FANNY13105**, le **11/06/2013 à 12:26**

Bonjour, mon fils âgé de 14 ans va rentrer en apprentissage en septembre, son père veut arrêter de payer la pension alimentaire suite à cela. En a-t-il le droit ? Y a-t-il un texte de loi sur lequel je peux m'appuyer pour le lui expliquer ? Merci de votre réponse car je ne l'ai pas trouvée sur le site, peut-être ai-je mal cherché...

Par **cocotte1003**, le **11/06/2013 à 13:17**

Bonjour, si rien n'est indiqué sur le dernier jugement sur l'arrêt de la pension, le père doit saisir le JAF pour avoir l'accord de l'arrêter. S'il la stoppe, vous allez chez un huissier avec votre jugement et vous demandez une saisie sur salaire. La saisie est aux frais du débiteur, cordialement